



EDITO

Améliorer le service à nos clients, augmenter nos capacités de production, enrichir nos compétences, tels sont les objectifs principaux que nous nous sommes fixés en nous engageant dans une démarche d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail.

Depuis le 2 Juin, nos centrales sont ouvertes 1 heure de plus chaque jour, de 7h00 à 17h30 et nos collaborateurs travaillent, en moyenne, 35 heures sur 4 jours. En outre, au Siège, nous sommes maintenant à votre disposition de 7 heures à 19 heures sans interruption.

Par ailleurs, YPREMA accroît ses compétences internes par l'embauche de 7 collaborateurs et par l'instauration d'une plus grande polyvalence de l'ensemble du personnel.

Concilier performance économique et progrès social, YPREMA le réalise à travers la mise en place de cette nouvelle organisation du temps de travail.

Claude PRIGENT

Président Directeur Général

25 ans après, c'est toujours d'actualité !

Claude PRIGENT

4 jours en 32 h

Dès 1996, YPREMA s'engage dans une démarche volontaire de réduction et d'aménagement du temps de travail.

Le 1^{er} juin 1997, l'accord visant à instaurer l'organisation de la semaine de 35 heures réalisées en 4 jours est mis en application.



Dans un premier temps, YPREMA choisit d'expérimenter l'organisation du temps de travail sur 4 jours par semaine pour le personnel d'exploitation.

Ce test s'avèrera positif, si bien que la semaine de 4 jours sera étendue à l'ensemble du personnel dès 2022.

Fort du constat que la semaine de 4 jours accroît considérablement les performances de l'entreprise, YPREMA choisit d'instaurer une réduction progressive du temps de travail. Elle a été réalisée en 3 phases :

- > au 1^{er} juin 2022 : passage à 34 h,
- > au 1^{er} juin 2023 : passage à 33 h,
- > au 1^{er} juin 2024 : passage à 32 h.

Ces étapes successives permettant d'appliquer, aujourd'hui un temps de travail effectif de 32 heures sur 4 jours à l'intégralité des salariés du Groupe, s'inscrivent dans une démarche gagnant-gagnant.

Pour les salariés :

- diminution du temps de travail,
- maintien du salaire équivalent à 35 h,
- 1 jour de repos supplémentaire,
- développement des compétences pour la mise en place de binômes,
- amélioration de la qualité de vie des employés.

Pour l'entreprise :

- augmentation des capacités de production,
- mise en place de la maintenance préventive,
- augmentation du temps d'accueil commercial,
- savoir-faire de l'entreprise développé.

À l'occasion de ce passage aux 32 h, l'entreprise a mis au point une vidéo présentant les principes de fonctionnement de la semaine de 4 jours au sein du Groupe.

Regardez la vidéo en scannant le QR code ci-contre.



Une REP simple et accessible chez YPREMA

La mise en place de la REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) depuis JUIN 2023 sur YPREMA offre une nouvelle opportunité aux entreprises de déconstruction pour déposer sans frais leurs déconstructions de bétons de bâtiments.

La répartition géographique des sites d'YPREMA ainsi que son expérience dans la gestion des apports permettent aujourd'hui à nos clients de bénéficier simplement de ce service. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec notre commercial déconstruction afin de voir si votre chantier peut bénéficier de cette mesure.

L'entreprise TDBM du fait de son activité et la nature de ses chantiers (Bâtiment), bénéficie de ce service. Ce fut notamment le cas en 2023 avec des apports avoisinant les 10 000 tonnes provenant de son chantier situé à Tournan-en-Brie (77).

Aujourd'hui, YPREMA peut également vous accompagner dans les chantiers expérimentaux pour la prise en charge partielle du transport

- Client : TDBM
- Maître d'ouvrage : SNC Kaufman & Broad



Démolition d'un bâtiment

La REP permet la rénovation d'un parking

LNPP a été choisie pour rénover le parking d'une résidence dans la commune de Chilly-Mazarin (91), qui s'était fortement dégradé avec le temps.

Pour cela, LNPP a mis en place du double-fret sur notre site de Massy (91), à proximité du chantier. Pour se faire, il a fallu retirer l'ancienne couche d'enrobé abîmée, afin de la remplacer par de la grave industrielle 0/31,5.

La REP a permis au client LNPP de déposer ses enrobés sans frais sur le site d'YPREMA, car la rénovation de ce parking fait partie du bâtiment et de sa parcelle. Au total, 250 tonnes d'enrobé ont été réceptionnées sur site et 300 tonnes de grave industrielle ont été utilisées pour réaliser la couche de base du parking.



Mise en œuvre de la Grave industrielle 0/31,5

Enrobé	L'enrobé abîmé a été retiré sur l'intégralité du parking afin d'être remplacé.
Grave Industrielle 0/31,5	
Ancienne Grave	La vieille grave posée en couche de base n'a pas été entièrement retirée, mais seulement sa première couche.
Sol support	

- Client : LNPP

Le caillou industriel, idéal pour une plateforme de stationnement

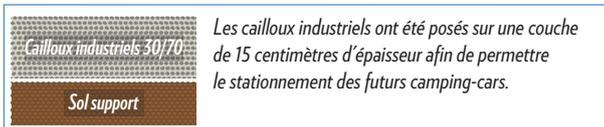
La société SHTP a été mandatée par son client ROODSURFER pour créer une plateforme de stationnement pour ses futurs vans de camping.

Le caillou industriel est idéal pour ce type de projet, offrant une base solide pour créer une plateforme permettant de stationner les véhicules en toute sécurité.

Grâce à la proximité d'YPREMA, le client SHTP a décidé de commander sur notre site de Massy (91) 300 tonnes de caillou industriel 30/70. En l'espace de deux jours, la totalité des matériaux a été livré, permettant ainsi la réalisation des travaux. Ce projet a non seulement résolu le problème de manque d'espace, mais il a également renforcé la relation de confiance entre SHTP et YPREMA.



Livraison du caillou industriel 30/70 sur chantier



Les cailloux industriels ont été posés sur une couche de 15 centimètres d'épaisseur afin de permettre le stationnement des futurs camping-cars.

• Client : SHTP

« L'Eau blanche » la future grande salle événementielle et sportive de Quimper (29)

QBO (Quimper Bretagne Occidentale) a démarré en 2023 son projet « L'Eau blanche » une grande salle événementielle et sportive. Ce projet a pour but de transformer et dynamiser le centre-est quimpérois.

Depuis juin 2023, YPREMA a participé à l'évacuation des terres, la mise en recyclage des bétons et enrobés et à la valorisation, via Espace Artisan et Ytri, des différents déchets encore présents dans l'ancienne friche industrielle de la gare.

Fin mars 2024, YPREMA en partenariat avec Barazer TP groupe NGE, fournit les matériaux recyclés nécessaires au drainage, aux plateformes de la grande salle de « l'Eau blanche » et des places de stationnements pour accueillir 3 500 personnes.

Au total ce projet devrait s'étaler sur 18 mois et nécessiter environ 12 à 15 000 tonnes de cailloux béton 40/80, de grave béton 0/80 et de grave béton 0/31,5.

L'ensemble de l'équipe d'YPREMA Pluguffan est à pied d'œuvre pour répondre au mieux à notre client et à la collectivité, autant sur le plan qualitatif que quantitatif.



Le chantier de la future salle « l'Eau blanche »



Mise en place de la Grave Béton 0/31,5 et compactage

- Client : Barazer TP groupe NGE
- Maître d'ouvrage : QBO
- Maître d'œuvre : Marc Mimram architecture et associés

1. Une première couche d'assise de 15 cm de cailloux béton 40/80
2. Une seconde couche de 15 à 20 cm de grave béton 0/80
3. Une troisième couche de 15 à 20 cm de grave béton 0/31,5 couche supérieure de finition

Retour sur la CLEC de Bonneuil-sur-Marne du 25 avril 2024



La centrale de Bonneuil-sur-Marne



Déchargement de péniche sur la centrale de Bonneuil-sur-Marne

Journée d'échange et de concertation sur le centre de transit YPREMA de Bonneuil- sur-Marne (94)

Le jeudi 25 avril dernier, YPREMA a convié l'ensemble des acteurs locaux à venir participer à une Commission Locale d'Étude et de Concertation (CLEC), organisée sur son centre de transit de Bonneuil-sur-Marne, créé il y a 18 ans.

La journée s'est articulée autour de l'accueil de la presse spécialisée le matin, suivie de la réunion publique l'après-midi. La quarantaine de participants présents a eu l'opportunité d'embarquer à bord du bateau « Le Mistral », pour alterner entre séquences d'information et de navigation autour du site, permettant notamment d'assister en direct aux opérations de déchargement et de chargement de péniche. L'une des vocations du site de Bonneuil est en effet d'assurer le transit vers les 2 autres sites fluviaux d'YPREMA Gennevilliers (92) et Lagny-sur-Marne (77).

Cette immersion au cœur de l'activité du site a généré un certain nombre de questions et de remarques, auxquelles les dirigeants d'YPREMA ont pu répondre en toute transpa-

rence, dans la tradition de l'esprit d'origine des CLEC, véritables forums de discussions ouvertes, lancés par YPREMA depuis 30 ans. C'est ainsi que chaque participant a pu prendre la mesure de ce qui caractérise le site YPREMA de Bonneuil : la sobriété foncière. En effet, la performance réside dans la capacité d'YPREMA à réceptionner en moyenne 92 000 tonnes/an de matériaux sur une surface d'exploitation de seulement 6 000 m². Rappelons qu'une plateforme de recyclage standard occupe généralement au moins 20 000 m², soit 3 fois plus ! Or dans un contexte national de d'économie du foncier (ZAN*) d'autant plus contraint en Île-de-France, YPREMA a su trouver les solutions pour développer à Bonneuil un outil simple et efficace, notamment grâce à l'utilisation des Ybloc. Ces gros « Lego » empilables en béton, innovation de l'entreprise, facilitent l'optimisation de l'espace en délimitant les zones de stockage. Petit mais costaud ! C'est en résumé ce que les participants auront pu observer et retenir à l'issue de leur passage sur le site.

Informé, expliqué, écouté... une fois de plus, grâce à la CLEC, la proximité entre YPREMA et les acteurs du territoire est sortie renforcée de cette belle journée.

*ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Suivez-nous sur



SIÈGE SOCIAL
7, rue Condorcet
94437 Chennevières-sur-Marne Cedex
Tél. : 01 49 62 01 23
Mail : siege.idf@yprema.fr

AGENCE QUIMPER
27, rue de Bel Air - ZA de Bel Air N°1
29700 Pluguffan
Tél. : 02 98 53 72 59
Mail : agence.quimper@yprema.fr

